



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 6 MARS 2023 à 18 heures

ORDRE DU JOUR

- ✓ *Communications et informations diverses.*
 - ✓ *Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 23 janvier 2023.*
 - ✓ *Décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.*
1. Communauté d'Agglomération du Cotentin –
 - Rapport d'activité 2021.
 - Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes.
 2. Dispositions relatives au Personnel territorial.
 3. Renouvellement des conventions de mise à disposition de locaux au Centre Départemental de Gestion et au CNFPT.
 4. Attribution à titre exceptionnel de subventions municipales.
 5. **DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023.**
- ✓ *Questions posées au Maire.*